

COORDINATION D'URGENCE

- Fournir l'appui nécessaire au département des Affaires humanitaires qui éprouve actuellement des difficultés de croissance, et presser le Secrétaire général d'accorder au Département et à son Coordonnateur une plus grande coopération et un meilleur appui.

LA MENACE NUCLÉAIRE

- Accorder la priorité à la création d'un régime de non-prolifération efficace, par un élargissement majeur du mandat et des ressources de l'AIEA, pour lui permettre de jouer un rôle dans la surveillance du démantèlement ou de la réfection des dangereux réacteurs et armes nucléaires de l'ex-URSS. L'Agence devrait avoir des liens plus étroits avec le Conseil de sécurité pour que les violations sérieuses puissent être décelées et punies.
- Travailler à la mise à jour des mécanismes de la Conférence sur le désarmement (notamment par sa fusion avec la CNUD) pour lui permettre de rencontrer avec succès les nouveaux défis de négociation, comme ceux de Traité sur l'élimination totale des essais nucléaires.
- Envisager d'appuyer une conférence internationale de l'ONU et d'INTERPOL concernant le trafic illégal de matières nucléaires.

ENVIRONNEMENT

- Maintenir sa place de premier plan dans le domaine environnemental en appliquant chez lui ses propres plans d'action, améliorant ainsi sa crédibilité et son rôle dans l'établissement de la nouvelle Commission du développement durable des Nations Unies.
- Accorder une priorité au financement régulier et fiable du FPE pour aider le tiers monde à acquérir des technologies non nuisibles à l'environnement facilitant ainsi leur participation aux efforts mondiaux de préservation de l'environnement pour les générations futures.
- Reconnaître que dans les années à venir, étant donné la détérioration rapide de la situation, il faudra probablement créer un organisme de haut niveau, comme un Conseil de tutelle, qui s'occupera des crises d'envergure et qui appliquera et fera respecter les éléments les plus difficiles d'un régime international pour l'environnement.